

## Communiqué de presse

---

### Plate-forme logistique de Salbris : L'intérêt général l'a emporté !

Maurice Leroy, président du conseil général de Loir-et-Cher, député, se félicite du rejet des recours formés contre le projet de plate-forme logistique de Salbris. Dans sa décision du 8 juillet dernier, le tribunal administratif d'Orléans a, en effet, rejeté les recours formés contre la déclaration d'utilité publique prise le 24 août 2006 par Pierre Pouëssel, préfet de Loir-et-Cher. Maurice Leroy rend hommage au 1<sup>er</sup> vice-président du conseil général, Michel Leroux, qui « *a su opérer un véritable partenariat autour de cet ambitieux projet avec le préfet de Loir-et-Cher, la sous-préfète de l'arrondissement de Romorantin-Lanthenay, les services de l'État et la municipalité de Salbris et son maire, Jean-Pierre Albertini* ».

Maurice Leroy se réjouit « *qu'avec cette décision de justice, l'intérêt général a primé sur les intérêts particuliers dans le sud du département* ». « *Le rejet des recours est une formidable avancée pour cet ambitieux projet qui créera plusieurs centaines d'emplois pour les Loir-et-Chériens et dynamisera l'économie de notre département* ».

À son tour, Michel Leroux salue « *une réelle consolidation de la déclaration d'utilité publique du projet. Cela confirme la pertinence de nos choix, c'est une décision juste pour l'avenir des Loir-et-Chériens qui conforte notre motivation de voir aboutir ce projet dans les meilleurs délais* ».

#### **Information :**

- La société Deret-Prologis a pour objectif de créer une plate-forme logistique sur l'ex site d'armement Giat industrie de Salbris. À terme, ce projet devrait fournir 600 emplois à ce bassin de vie, durement frappé par la fermeture du site Matra Automobile.
- Le conseil général de Loir-et-Cher, aidé par l'État, les fonds européens, la région Centre et les collectivités locales, réhabilite le site et conduit le chantier des aménagements public : voiries, ouvrages d'art, assainissements...

---

#### **Contact presse :**

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – [florence.ducasse@cg41.fr](mailto:florence.ducasse@cg41.fr)

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – [thomas.hantz@cg41.fr](mailto:thomas.hantz@cg41.fr)